

Près de 5000 signatures pour garder les pianos à La Chaux-de-Fonds



FUNÉRAILLES Les pétitionnaires rassemblés dans la cour du Château autour d'un Steinway miniature orné d'une couronne mortuaire. (Richard Leuenberger)

Suite à la réaffectation dans le bas du canton de cinq des meilleurs pianos du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, une quinzaine de personnes ont déposé hier au Château de Neuchâtel une pétition intitulée «Contre le démantèlement des biens et des ressources du Conservatoire dans le haut du canton».

Au milieu de la cour du Château de Neuchâtel, un minipiano à queue, sur lequel repose une couronne funéraire portant l'inscription «Nos chers mécènes maintenant disparus». Autour de l'instrument-jouet, une quinzaine de personnes, principalement des professeurs du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, sont venues remettre hier aux autorités cantonales une pétition intitulée «Contre le démantèlement des biens et des ressources du Conservatoire dans le Haut du canton». Ce texte, muni de 4692 signatures, avait été lancé il y a un mois, suite à la décision de la direction du Conservatoire neuchâtelois de réaffecter cinq des meilleurs pianos du site de La Chaux-de-Fonds, dont quatre Steinway, dans le bas du canton.

«Le but n'est pas de faire systématiquement obstruction aux décisions de la direction», explique l'une des pétitionnaires. «Le problème, c'est qu'après nous avoir pris ces excellents instruments et laissé avec un parc pianistique vieillissant, on ne nous a donné aucune garantie concernant le remplacement futur de ces pianos.»

Si la «migration» des Steinway a cristallisé les craintes des professeurs du Haut, la problématique est pourtant plus large, note Philippe Marthaler. «C'est l'idée que tout est forcément plus compliqué à La Chaux-de-Fonds qui est inquiétante», résume cet enseignant au lycée Blaise-Cendrars et père d'un élève du Conservatoire. Il regrette que l'on ne prenne pas davantage en considération

le facteur humain, plutôt que de s'arrêter aux seuls chiffres: «Il faut regarder la réalité dans son ensemble, et ne pas se soucier uniquement du prix du Steinway à la tonne». Selon lui, un équilibre entre les moyens dont dispose l'institution et les besoins réels de chacun reste encore à trouver.

Histoire d'accentuer le côté humoristique et «volontairement caricatural» de leur action, les pétitionnaires ont entonné dans la cour du Château une chanson de leur cru, sur l'air de «L'auvergnat» de Georges Brassens: «Certains prétendent en souriant /que dans le Haut on est marrants /et qu'un piano pour toute la tribu /suffit au pays des barbus», ont-ils chanté en chœur avant de remettre les pétitions à la Chancellerie d'Etat. La demande sera examinée par le Grand Conseil lors de sa session de juin. /NHE

Va-t-on aussi décrocher les timbales?

Les timbales et autres vibraphones prendront-ils le même chemin que les Steinway? C'est ce que craignent les pétitionnaires. Selon eux, il aurait été décidé, de manière certaine bien qu'encore officieuse, de délocaliser les classes professionnelles de percussion à Neuchâtel et de «partager les instruments» entre le Haut et le Bas. Problème: si le conservatoire de La Chaux-de-Fonds possède une salle de percussion spacieuse et fort bien équipée, il n'en irait pas de même du site neuchâtelois. Les professeurs de La Chaux-de-Fonds craignent donc que le «partage» envisagé soit fait une fois encore à leur détriment. Nous avons tenté en vain hier après-midi de joindre le directeur du Conservatoire François Hotz pour qu'il commente cette information. /nhe

L'Impartial du 25 mars 2009